

térêt ainsi versé par rapport au taux nominal d'intérêt, il est évident que le total des soldes trimestriels minimums des comptes d'épargne personnels constitue environ les cinq sixièmes du total de ces dépôts à l'heure actuelle.

On aura donc un tableau plus fidèle de la situation monétaire au Canada, tableau qui se rapproche davantage des statistiques analogues d'autres pays, en omettant du volume d'argent les soldes minimums trimestriels des dépôts d'épargne personnels et des dépôts non personnels à terme. Il a semblé préférable d'exclure ces dépôts du volume d'argent, vu qu'ils sont en pratique inactifs, au lieu de les inclure parce qu'ils sont potentiellement actifs, des chèques pouvant être tirés sur ces dépôts.

Dans les rapports publiés par les banques à charte canadiennes, l'actif renferme des "chèques tirés sur d'autres banques", soit le montant des chèques crédités au compte de dépôt du bénéficiaire mais pas encore débités au compte de dépôt du souscripteur. Il y a donc dédoublement des chiffres sur les dépôts bancaires jusqu'à concurrence du montant des chèques ainsi non encore débités. Au tableau 7, les "chèques tirés sur d'autres banques" sont déduits des dépôts des banques à charte afin d'éliminer le double emploi.

Les dépôts du gouvernement ne sont pas considérés de la même façon dans les différents pays, aux fins de la statistique du volume d'argent. Dans la plupart des cas, le chiffre communément employé des dépôts bancaires exclut les dépôts du gouvernement et, en général, il semble préférable d'omettre les dépôts du gouvernement fédéral du volume monétaire au Canada.

7.—Statistique sommaire du volume monétaire, 1939-1948

(Millions de dollars)

Année	Monnaie hors des banques ¹			Dépôts bancaires			Volume monétaire
	Billets	Espèces	Total de la monnaie	Total net des banques à charte ²	"Autres" dépôts à la Banque du Canada ³	Total des dépôts bancaires	
1939.....	247	34	281	1,071	18	1,089	1,370
1940.....	341	38	379	1,174	10	1,184	1,563
1941.....	450	42	492	1,403	6	1,409	1,901
1942.....	633	49	682	1,648	19	1,667	2,349
1943.....	794	55	849	1,859	18	1,877	2,726
1944.....	930	69	990	2,135	28	2,163	3,153
1945.....	992	63	1,055	2,429	30	2,459	3,514
1946.....	1,031	65	1,096	2,806	94	2,900	3,996
1947.....	1,046	66	1,112	2,764	68	2,832	3,944
1948.....	1,115	70	1,185	3,069	81	3,150	4,335

¹ Billets en circulation, sauf les billets détenus dans les banques à charte, ainsi que la monnaie frappée par l'Hôtel de la Monnaie, sauf la monnaie détenue par les banques. ² Dépôts sur demande et préavis; dépôts des gouvernements provinciaux, du Royaume-Uni et des banques étrangères; moins chèques en circulation, c'est-à-dire tirés sur les banques, d'après les rapports des banques en fin de mois. ³ Moins les dépôts du gouvernement fédéral, des banques à charte et de l'étranger.

Section 4.—Réserves monétaires

Sous-section 1.—Réserves de la Banque du Canada

L'Annuaire de 1936 fait, à la p. 929, la ventilation des réserves d'or canadiennes détenues par le gouvernement de 1905 à 1934. La Banque du Canada détient ces réserves d'or depuis mars 1935. Sous l'empire de la loi du fonds du change (chap. 60, 1935), en vigueur depuis juillet 1935, elles sont évaluées au prix courant du